

Les formes fortes du pronom personnel régime devant les formes finies du verbe en ancien français : un wallonisme ignoré?

Autor(en): **Bridant, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **81 (2017)**

Heft 321-322

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-842262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les formes fortes du pronom personnel régime devant les formes finies du verbe en ancien français : un wallonisme ignoré ?

1. Préliminaires

Un phénomène de morphosyntaxe semble n'avoir retenu qu'une attention limitée dans les études consacrées à l'ancien français, monographies, bilans historiques ou grammairaux à ambition synthétique : l'emploi de formes fortes du pronom personnel régime devant le verbe conjugué dans la scripta wallonne et plus particulièrement dans l'aire liégeoise, aux 12^e et 13^e siècles.

La présente étude s'est engagée d'abord à partir des *Dialogues de Saint Grégoire*, récit pieux (sorte de florilège de miracles, de prophéties et de visions) présenté sous forme de dialogues entre le pape Grégoire et son diacre Pierre, attribué à saint Grégoire, dans sa traduction wallonne de la fin du 12^e s. (2^e m. 12^e s. ou déb. 13^e s.), conservée dans le ms. BnF fr. 24764 et éditée par W. Foerster en 1876 (DialGregF, p. 1-298), contenant aussi la traduction des *Moralium in Job fragmenta* du même Grégoire (JobGregF, p. 299-370) et un extrait de traduction de l'*Elucidarium* sous le titre *Sermo de sapientia* (Serm-SapF, p. 283-298)¹. Les *Dialogues* ont été l'objet d'un premier examen dans le cadre des premières traductions hagiographiques en français (Buridant 2015), et ils ont été méthodiquement explorés dans un article à paraître (Buridant à par.), dont la version *in extenso* – relevant en particulier le descriptif de la scripta et le relevé complet du phénomène en question – se trouve sur le site <buridantesque.fr>. Le manuscrit est de scripta wallonne, comme le conclut M. Wilmotte à l'issue d'une étude détaillée relevant ses traits caractéristiques :

De ces constatations, il ressort nettement que le dialecte du ms. 24674 est wallon, qu'il est Nord-wallon, à l'exclusion de Huy (traitement de *-ellu*, de *o* ouvert et de *au*) et probablement de l'Est liégeois (*-yare > ir*); il ne reste donc que Liège et son

¹ L'ordre suivi par Foerster n'est pas celui du ms., où les différents morceaux se présentent comme suit : f. 1v-57r : Traduction partielle des *Moralia* de saint Grégoire ; f. 57r-57v, traduction d'un fragment d'homélie du même ; f. 58r-173r, les *Dialogues* ; f. 173v-184v, traduction du *Sermo de Sapientia*.

territoire à prendre en considération; là s'élevaient de nombreux monastères où un clerc a fort bien pu composer nos traductions (i. e. des *Dialoge* et autres). (Wilmotte 1900, 74)

La traduction, comme les autres textes rassemblés dans le manuscrit, s'inscrit dans un ensemble plus vaste de textes religieux, théologiques ou hagiographiques paraissant composés dans le diocèse de Liège, dont *Li ver del juïse*, le *Poème moral*, où saint Grégoire tient une place de choix. C'est à ces textes, entre autres, que L. Wiese consacre une étude visant à dégager les caractéristiques wallonnes de leur langue, en s'appuyant sur les éditions disponibles à son époque². L'étude de L. Wiese obéit à un schéma classique, reproduit pour chaque texte: *Lautlehre*, *Formenlehre*, assorti de quelques remarques de syntaxe et lexicologie, les *Dialoge* occupant une bonne moitié de l'ouvrage. Pour minutieuse qu'elle soit dans l'analyse de ce texte, elle est parfois sommaire, incomplète ou imprécise. Dans son étude de la langue des DialGregF, au paragraphe consacré aux pronoms personnels, il note bien l'emploi de la forme tonique du pronom devant le verbe au regard du même emploi derrière préposition: «Häufig steht die betonte Form vor dem Verbum anstatt der unbetonten: Dativ: *moi sovient* 6.9; *toi semble* 7.12; *je toi commandai* 16.7; *je toi racontai* 33.17; *lui avint* 34.1; *je toi proi* 45.12; 47.17 usw.; in welcher Verbindung nur selten *te* steht, so 13.22; 52.12; 238.4; *lui demanderent* 51.4. Accusativ: *toi tient* 5.12; *toi at doneit* 16.9; *toi suivrai* 22; *toi merveilhes tu* 24.10; *moi contristes* 46.10 (Wiese 1900)». Il reste un pionnier en la matière.

Depuis L. Wiese, bien sûr, l'étude de la scripta wallonne a fait des progrès considérables, engrangés en particulier par L. Remacle dans sa magistrale étude sur *La segmentation dialectale de la Belgique romane au Moyen Âge*, premier chapitre de RemAWall concluant que «le dialecte wallon est nettement et définitivement individualisé dès 1200 ou dès le début du 13^e siècle» (RemAWall, 93), les caractéristiques qu'il relève étant condensées et affinées par les travaux consacrés au Nouveau Corpus d'Amsterdam (cf. en particulier Glessgen / Gouvert 2007 et Glessgen / Vachon 2013). La mention de l'emploi des formes fortes du pronom régime *moi*, *toi*, *soi* / *lui* devant le verbe conjugué n'y figure cependant pas.

² Soit la langue des DialGregF 5-91; comparaison avec PoèmeMorC; comparaison avec JuiseF = *Li ver del Juïse* éd. H. von Feilitzen, 1883, p. 94-96; comparaison avec SJulianeF, p. 96-98; la langue de SermCarP, p. 98-116; la langue du Cartulaire d'Orval, p. 116-136; la langue du SermSapF, p. 137-156; la langue des GregMorF, p. 157-194; la langue de l'*Homelie fragmentum*, p. 194.

2. Mise au point et méthode : les DialGregF, socle et tremplin de l'étude

En premier lieu, l'emploi de ces formes doit être replacé et bien circonscrit dans l'ensemble des emplois des formes prédicatives du pronom devant le verbe. Cet ensemble peut être orchestré sur un vecteur allant des formes nominales aux formes personnelles conjuguées du verbe, illustré par des exemples de l'ancien français classique au regard des DialGregF :

- devant le mode nominal du verbe, la forme tonique du pronom régime, dite prédicative, est régulière, comme le signalent les grammaires de l'ancienne langue française (cf., entre autres, Buridant 2000, § 356, et Moignet 1973, 136) :

- infinitif : *Haez donc, dist ele, celui (Sel nomma) qui ne finera hui De moi proier au lonc du jour Que je li donaisse m'amor* (ChastVergiR4, 126-129) – *Il n'osat pas soi leveir de la terre devant lui* (DialGregF, 79.5)

- participe présent : *E cil cleric se purpensa E sei purpensant tint sun eire* (AdgarK, 246-47) – *Et quant il soi levant par matin ce racontoit as freres* (268, 24-269, 1)

- devant les constructions impersonnelles avec les verbes *chaloir*, *estovoir*, *falir*, *loisir*, *peser*, *plaisir*, *sembler*, *sovenir*, *estre tart*, *estre vis* : cet emploi est assez largement répandu sans expressivité particulière avant la période du développement du pronom sujet *il* (Moignet 1973, 133), mais il est quasi général et peut être accompagné de ce pronom ou du démonstratif neutre cataphorique dans DialGregF, dans les exemples de *plaire* impersonnel, entre autres :

Par ta mercit, se tei plaist, me cunsent Que mun nevold poisse venger, Rollant (RolS2, 3108-3109)

il moi plaist ce que tu dis (DialGregF, 36.13 et *passim*)

ce moi plaist ke tu dis (DialGregF, 41.10)

molt moi plaist ce ke tu dis (DialGregF, 102.10)

« *Escoute moi, roi, se toi plest, Et si m'enten un sol petit* » (TristBérM⁴, 1882-83)

Moi plot et lui d'autre part, Lui demora et moi fu tart Que ça m'an venisse avoec lui (ErecR, 6232, avec un jeu d'opposition)

- devant le verbe conjugué, cet emploi répond à une emphase de manière générale en ancien français, mais n'a aucun relief particulier dans DialGregF, où il est régulier :

« *Di va* », *fait il*, « *ne lo tochiez, Mais moi prenez, si vos vanchiez* » (EneasS², 5229)

Garde ne le panser tu ja Que tu sor ton cheval me metes... Je ne sui pas de ces foletes Don cil chevalier se deportent, Qui desor lor chevax les portent Quant il vont an chevalerie. Mes moi n'an portera tu mie! (Percl, 6462-6468)

Je toi proi ke tu dies a moi... (10, 17) = *sed peto ut mihi dicas...* (DialGregF, 10, 13-14)
/ je te proi – cestui qui tu moi comandes, pere (DialGregF, 17, 24) = *Hunc quem mihi commendas* (18, 1)

avec mise en relief épisodique, comme dans cet exemple: *Aleiz, et solunc vos coutumes quereiz a vos un pere, car moi ne poeiz vos pas avoir après cez choses* (DialGregF, 62, 3-4) = *Ite et iuxta vestros mores patrem vobis quaerite, quia post-hac me habere minime potestis.*

On remarquera que la forme forte est employée même devant voyelle :

Ge vodroie que l'om moi enseniast par queil ordene ce pout estre fait (DialGregF, 88.17-18)

Les DialGregF, à la scripta wallonne très marquée, présentent donc un emploi très large des formes prédicatives du pronom personnel, sur un vecteur allant du mode nominal du verbe à ses formes personnelles, là où l'ancien français se limite à cet emploi dans le premier cas, en n'utilisant les formes fortes devant le verbe conjugué que pour des raisons stylistiques d'expressivité. C'est dire que la différenciation entre les formes finies et non finies du verbe n'est pas contrastée, comme elle l'est pour l'ancien français en général pour la même époque.

Le bilan chiffré s'établit comme suit :

- Avec les formes finies :
 - 187 cas d'emploi des formes toniques pronominales réfléchies, dont *soi* réflexif
 - 48 cas d'emploi des formes toniques non réfléchies, en particulier dans *ge/je toi proi*, concurrentiel de *ge/je te proi* + complétive dans la bouche de Pierre, interlocuteur de Grégoire
- Avec les formes non finies :
 - devant l'infinitif : 14
 - devant le participe présent : 6
 - devant l'impersonnel : *avenir 2 – loisir 1 – plaisir 16*, dont en particulier *il moi plaist ce ke tu dis*, dans la bouche de Pierre, nouveau Glaucon approuvant l'enseignement du maître dans une espèce d'échange maïeutique – *revenir 1 – sembler 1 – souvenir 1*
- Avec les formes finies du verbe, la large prédominance du réflexif s'explique par la présence massive des verbes pronominaux, répondant ou non au latin : *moi hortei a un escamel...* (15. 3-4) = *impegi – soi demosterreit* (5.6) = *se ostenderet.*

- Toujours avec les formes finies, tous les cas de figure peuvent se présenter :
 - quant à la place, antéposition à l'affirmatif: détachement du pronom régime sur le modèle latin: *Et quant il soi par le condescendement de pluisors az deforiens choses espart* (6.3-4) = *Cumque se pro condensione multorum ad exteriora appetit* (6. 3-3). Disjonction du verbe par un élément complémentaire: *et soi en larmes affloioit* (276.15). On relève quelques cas de postposition: *et il laissa soi* (62.12) = *et se relinqueret*
 - quant à la fonction, directe ou indirecte: *je toi proi* (cf. *supra*), *je toi conjur* (32.10) – *ce ke tu moi dones a boire* (119.16-17)
 - quant au type de phrase, affirmative, interrogative, jussive: *Deus toi at doneit a moi* (16.9) – *Por coi toi merveilhes tu, Pieres?* (24.10-11) – *Ne toi lasse mie* (50.20)
- Avec l'infinitif: antéposition de la forme forte à l'infinitif ou à son verbe régisseur:

il volt soi destorneir de la femme (12.17-18) = *declinare mulierem voluit* (12.14-15)
se il soi quidet estre une chose (7.21) = *si se esse aliquid existimat* (7.15)
- Avec le participe présent: antéposition de la forme forte, dont le cas où *soi* n'est pas le réflexif proprement dit, mais marque le rang à l'égal de *il/ele* dans des constructions à l'ablatif absolu, dont celui-ci:

Mais el trentisme jor quant la hore de sa eissue fut aprochie, dunkes regardat ele cele meisme bieneurouse mere de deu avoc les puceles qui ele vit par la vision venir a soi. A cui alsiment soi apelant comenzat a respondre, et abaissiez les oez par reverence comenzat a crieir par aperte voiz (217, 23 – 218, 1-2) = *Die autem trigesimo cum hora eius exitus propinquasset, eandem beatam genitricem Dei cum puellis quas per visionem viderat ad se venire conspexit. Cui se etiam vocanti respondere coepit, et depressis reverenter oculis aperta voce clamare* (217, 17 – 218, 1-2)

Nombre d'exemples dans le relevé systématique pourraient faire conclure à des calques du latin, dans une traduction qualifiée de «sklavische Wiedergabe des lateinischen Textes» par L. Wiese (Wiese 1900) et «raide et latinisante» par S. Gregory (SBernCantG, Introduction, XII), mais qui se révèle, à l'examen, d'une grande richesse, au confluent de la transposition analytique et du mimétisme synthétique. Et pourrait s'ajouter à cela, à côté de l'emploi de *nient*, négation factotum polyvalente³, l'emploi de la forme tonique *non* de la négation devant le verbe conjugué, devant des verbes comme *pooir*, *savoir*,

³ Son spectre d'emploi est très large: équivalent de *in-* dans la transposition des dérivés négatifs du latin, équivalent de *non* devant adverbe: *non longe* → *nient lonz* (61.1), équivalent de *non/minime* devant les formes verbales du mode quasi-nominal: *suis illorumque fratrum moribus convenire non posse praedixit* → *si devant dist nient pooir convenir az siens et az constumes de cez freres* (61, 4-5). A. Queffélec signale cette particule comme l'indice préféré des traducteurs, en particulier de ceux des DialGregF, l'utilisant uniquement (18 attestations dans les 75 premières pages) (Queffélec 2000, 21).

au regard de la forme faible généralement employée : *ge non sai* (7.4-5), *ge non puis ici vivre devant toi* (38.10-11) / *Tuit vivent ici, ge souz en ceste maison ne puis pas vivre* (38.6-7).

Mais l'étude des DialGregF, méthodiquement explorés, est devenue le point de départ et le tremplin d'une large enquête visant à mieux identifier comme wallonisme le phénomène d'emploi des formes fortes antéposées au verbe fini, les DialGregF étant cités à plusieurs reprises par les éditeurs de textes comme une référence en la matière⁴.

3. L'enquête systématique

En un premier temps ont été dépouillés les autres textes retenus par L. Wiese, dans des éditions plus récentes quand il y a lieu, soit JuiseF, SJulianeF, PoèmeMorB, SermCarP.

L'apport de JuiseF / JuiseR : *Li ver del jüise*, sermon en alexandrins assoncés composé dans la région liégeoise dans le 2^e quart du 12^e siècle est conservé dans le ms. Oxford Bodl. Canonici Misc. 74, wallon, du début du 13^e siècle = A. Ce manuscrit de base, typiquement wallon, est retenu pour l'édition par E. Rankke, et par H. von Feilitzen (avec variantes du ms. Douce 381 = B, qui n'est que fragmentaire). Le texte présente, à une moindre échelle, les mêmes emplois de la négation et du pronom toniques antéposés au verbe, en contraste avec les autres mss. de l'œuvre, et H. von Feilitzen est le seul à avoir fait le relevé de ces dernières, non repris par son successeur : « I cas régime användes i A betonad form i ställning der nyf. Skulle fordra obetonad, nämligen vid finit verbform : *moi* 74 (B *me*) 204, 399, 403 (B *me*), 404 (B *me*) men *me* 139, 404, *toi* 81 (B *te*) men *te* 104, *soi* 305 (B *se*), 327 (B *se*), *elz* 286 ». La comparaison avec les leçons des autres manuscrits, dans les passages parallèles, se révèle particulièrement instructive : le pronom régime antéposé au verbe s'y présente systématiquement sous la forme faible, sauf devant l'impersonnel *estuet*, preuve supplémentaire que l'impersonnel est un lieu d'« attraction » de la forme forte. Il n'est peut-être pas indifférent que le Sermon en vers de JuiseF puisse être aussi une traduction du latin, comme le propose E. Rankka, réexaminant les arguments de D. D. R. Owen faisant de la *Vision de saint Paul* une source du Sermon (Owen 1958-59), pour conclure : « Une des sources principales de *Jüise*, en plus de la Bible, a été une version longue latine »

⁴ Cf. A. Henry (HenryChrest 1965), Notes sur un extrait de la traduction des Sermons de saint Bernard (tome I, texte 101), à propos de *ne toi oseras mie mannes ellever al baisuel de la boche* : « dans ce texte, comme dans les *Dialogues du pape Grégoire*, on a souvent la forme tonique du pronom personnel devant le verbe » (tome II, note 43, p. 61). Cf. *infra* sur ces sermons.

(JuisseR, 25). Le latin source pourrait contribuer à cette excroissance singulière du pronom régime tonique, mais elle est limitée à la copie wallonne.

L'apport de SJulianeF: La *Vie de sainte Juliane*, du début du 13^e siècle, conservée dans le même ms. A, à la suite des *Ver del Juisse*, est éditée par Feilitzen en appendice. On relève 60 emplois de pronoms toniques antéposés au verbe conjugué au regard des pronoms atones antéposés, non sans qu'intervienne le rôle de la métrique, comme aux vv. 968-970: *Sire, par ton saintisme non, Ke ne m'ocie cist pullenz, Ne ne moi venke[n] ses tormenz* (970).

L'apport de PoèmeMorB: *Le Poème moral*, poème didactique de morale chrétienne, en quatrains monorimes d'alexandrins composé dans la région wallonne vers 1200 et transmis dans le même ms. A, est édité par A. Bayot avec les variantes d'autres mss.: B = Paris, BN fr. 2162, 13^e siècle; D = Paris BN fr. 24429, 14^e siècle; F = Paris Arsenal 5204, 14^e siècle; L = Louvain, Bibliothèque G 53, explicit daté de 1311, renfermant la copie la plus étendue du *Poème moral* (p. XXI).

Le relevé des formes toniques du pronom régime dans le manuscrit de base typiquement wallon retenu par A. Bayot, accompagné d'un minutieux apparat critique offrant les leçons des autres mss. plus ou moins étendus ou fragmentaires, donne le relevé suivant, sur les 3796 vers:

- 119 formes du pronom régime tonique des personnes 1 à 3 antéposées devant le verbe fini, dont 105 pronoms réfléchis *soi*, et un seul cas de post-position: *Travaille soi en guise de hardit chevaliers* (2470);
- 94 formes du pronom régime atone dans le même cas de figure, dont 92 pronoms réfléchis.

Comme dans les DialGregF, les verbes pronominaux se taillent la part du lion. Les cas de concurrences touchent toutes les constructions:

- verbe réfléchi autonome: *soi reposer: li sieges u Jhesu soi repose* (44) / *Assez meaz se repose qui humle vie mainne* (1876)
- verbe régisseur d'un infinitif pronominal avec antéposition du pronom régime devant le verbe régisseur de modalité, dans plusieurs contextes étroitement identiques:
 - avec *devoir*: *soi doit de l'ami defendre* (104) / *se doit enclinier* (278); *de se pener se doit* (572), etc.
 - avec *voloir*: *qui ne soi welt deffendre* (2673); *soi welt haïne a eaus tenir* (2886) / *se volt encombrer* (2759); *se welt adés mesleir* (2813), etc.

À cette concurrence interne, en quelque sorte, s'adjoint la concurrence externe des variantes des autres manuscrits, n'offrant que des formes faibles

en antéposition dans des leçons identiques ou équivalentes dûment engrangées par A. Bayot: *Il soi guardet d'orgulh* (v. 14) / *se garde* F. Sauf dans les cas où le pronom régime est en relief, en apposition ou en association par exemple: *Et soi doit il salveir et les autres aidier* (408): opposition entre *soi* non réflexif et les autres dans F; *Qui soi pert et les autres, ke devenra?* (611): *Qui lui pert FDQ*. Est ainsi accusée, dans cette pratique, l'originalité du manuscrit wallon.

L'apport de SermCarP: *Sermons de Carême en dialecte wallon*, ms. des premières années du 13^e siècle, mais M. Wilmotte l'estime plus récent: milieu du 13^e siècle (*Romania*, XVIII, 191 sq.), éd. É. Pasquet, qui ne signale pas le phénomène, commenté par L. Wiese: *Syntaktisches*, p. 115, § 143: «Statt der unbetonten Form des Pronomen personale steht oft die betonte Form vor dem Verbum. Dativ: *moi donastes* 24, accusativ *moi covristes* 24, *moi deliveroient* 45, *soi convertist* neben *se convertist*, 24». Le relevé donne au total: 15 exemples de formes fortes antéposées au verbe fini + 1 postposition – 10 exemples de formes faibles antéposées + 1 postposition à l'impératif (*Se tu es fiz de Deu, lai te jus chaoir*, 28).

En un second temps, après ce noyau sélectif, j'ai voulu élargir l'enquête en recourant au DEAF Complément bibliographique: la sélection des ms. wallons dans la rubrique manuscrits donne un total de 91 manuscrits wallons ou picards-wallons, soit en tout 31 textes témoins:

- 5 de la première sélection, dont le manuscrit Oxford Bodl. Canonici Misc. 74, début 13^e s., wallon, qui comprend, outre le *Poème Moral* exploré ci-dessus (PoèmeMorB), la *Vie de saint André* (SAndréB), la *Vie de sainte Euphrosine* (SEuphrH), la *Vie de sainte Marie l'Égyptienne* (SMarieEgTD), la *Vie de saint Alexis* en vers alexandrins (AlexisAIO) soit 7 témoins pour ce seul manuscrit;
- 26 témoins supplémentaires représentés dans des manuscrits à la scripta wallonne, liégeoise en particulier, à la base de plusieurs éditions ou en variantes complémentaires, soit:
 - le manuscrit V du Musée Dobrée à Nantes, début 13^e s., rassemblant, sous la plume d'un même copiste de la région wallonne, la traduction de 44 des 86 sermons de saint Bernard sur le *Cantique des cantiques* (SBernCantG), l'épître de saint Bernard *De diligendo Deo* inédit (EpSBernDII), un sermon anonyme sur *Laudate*, psaume 50 (SermLaudT), un sermon anonyme sur la légende de la Madeleine (SermMadNP)⁵, un sermon anonyme sur sainte Agnès (SAgnèsDobT)
 - le manuscrit Torino Bibl. Naz. L. V. 32. Ce ms. perdu dans le grand incendie qui a détruit une partie de la bibliothèque de l'Université de Turin en 1904, a été

⁵ Une édition de ce «sermon», qui serait plutôt une vie de la sainte, sur la base du ms. A, Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, est parue dans la *ZrP* (SermMadAC)

décrit à plusieurs reprises. La copie de la BN fr., collection Moreau 1727, Mouchet 52, a été faite au 18^e s. par Lacurne de sainte Palaye. C'est un recueil factice de plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits. La première partie paraît représenter un ms. complet en soi, allant jusqu'au feuillet 179 au recto duquel se terminait la *Bible au saignor de Berzé...* Parmi les 46 poèmes que contenait ce premier recueil, les poèmes moraux et dévots sont les plus nombreux, dont les *Congés* de Jean Bodel (46 verso *sq.*), *Li Représ Nostre Dame* de Huon le Roi de Cambrai (96 verso *sq.* in HuonRegrL), deux fabliaux de Jacques de Baisieux (99 verso et 108 verso *sq.* in JacBaisT), version sans titre du fabliau de *La Veuve de Gautier le Leu* (GautLeu²), la parabole des *Quatre filles de Dieu* (QuatreFilles-1AL), parmi les quelque 17 pièces subsistant dans ce ms. Le ms. est estimé copié à la fin du 13^e siècle par un scribe wallon (HuonRegrL, p. x)

- les manuscrits 815 liégeois, 2^e m. 13^e s. contenant un médecin liégeois (MédLiégH), et Darmstadt 2769 wallon 15^e siècle, contenant la *Lettre d'Hippocrate à César* (LettHippoT), et un *Médecin namurois* (MédNamH)
- le manuscrit Wien 19201 (?) wallon, 2^e m. 13^e s., contenant l'*Orison des sors des apostres*, traduction en quatrains d'octosyllabes des *Sortes apostolorum* (SortApostB)
- le manuscrit BN fr. 1822 wallon ca. 1300, contenant une version du *Lucidaire* (ElucidaireIHK), *Li romanz de Dieu et de sa mere* d'Herman de Valenciennes (HermValS), le *Moralium dogma philosophorum* de Guillaume de Conches (MorPhilPrH), la *Passion des jongleurs* en octosyllabes (PassJongIFT), la traduction du *Secretum Secretorum: Secret des Secrets* par Jofroi de Waterford et Servais Copale (SecrSecrPr2H)

Il est hors de mon propos, pour l'instant, de prospector l'ensemble de cette large palette de textes engrangés dans ces manuscrits de scripta wallonne. On peut cependant poser quelques jalons.

Le manuscrit Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 se signale par un emploi massif des formes fortes du pronom antéposées au verbe dans l'ensemble des textes, ce que confirme encore E. Stebbins, qui signale ce trait récurrent parmi les caractéristiques morphologiques de la version de la *Vie de saint Alexis* qu'il contient : « One of the most salient features found in our text is the fact that the atonic personal pronouns *me*, *te* and *se* occur as *moi*, *toi* and *soi* » (AlexAIOS). Et le relevé est parlant : 49 exemples de forme forte du pronom devant le verbe en début de vers ou non / 2 exemples de formes faibles : *Soi tient mut enver[s] Deu de pechiét encombreit* (246) – *A la terre soi culche...* (179) – *Or penset li sainz hom trop se puet atargier* (183). La version de la *Vie de sainte Marie l'Égyptienne* qu'il contient se signale par ce trait, mais il est partagé par les autres versions lorsqu'il s'agit d'une adresse à Dieu, ce qui impliquerait une distinction particulière (cf. *infra*) :

Dex, dist ele, Rois, Creator, Sire, toi lo et toi aor (T, 863-64) / *Toi loi, toi croi et* (B) / *Tei loe jeo et* (D) / *Toi lou, toi pri et* (L)

Diex, dist ele, Rois, Creator, Pere, toi lo et toi aaor (T 947-948) / Toi loi, toi croi et toi aor (B) / Toi pri, toi loi et toi aor. (L)

Trestoute le te conterai (T 1017) / Tute la toi discoverai (CEL)

Mais te pri de venir a moi (BEL 1066)

Dex, dist ele, Rois, Creator, Peres, toi loi et toi aor (T 1222) / Toi loi, toi pri et toi aor (B) / et si t'aur (C)⁶

D'autres exemples semblent indiquer que l'emploi des formes toniques du pronom se perpétue tardivement dans la scripta wallonne. Ainsi dans le *Médecinaire liégeois*, probablement composé dans la seconde moitié du 13^e siècle, et consigné dans le ms. Darmstadt 815, de la même époque. Dans son étude de la langue, son éditeur, J. Haust, signale précisément les pronoms personnels datifs et accusatifs sous cette forme, rassemblés dans ce petit relevé :

S'acuns toi vet greveir (112)

Se toi dirat en dormant de quant ke elle aurat fait se li demande (614)

Si toi dirait ale quant ke tu li demanderas en dormant (617)

Se li cheveaz toi chaent (808) / si te torat le dolor (75)

Corone prendre u soi veïr coroner, leece u gaingne senefie (222)

Crucifier soi veïr (263)

Desciendre soi veïr (278)

Philosophe soi veïr (302)

Ki soi voit seoir sor arbre (419-20) (MédLiégH)

Le trait se retrouve dans la traduction des *Sortes apostolorum* du ms. de Vienne, éditée par L. Brandin, qui l'attribue cependant au namurois : « La version publiée ci-après est en wallon, et plus précisément en namurois, d'une pureté remarquable ». Ex. de pronom régime tonique devant le verbe conjugué : *Le lion fui, che te besoigne, Car toi pourquiert mal et viergoigne (V. III, 32) : Leonem magnum cave qui te nocere cupit (V. III, I, 33).*

On le trouve encore dans la version de *La Veuve* de Gautier le Leu, reproduite en appendice de l'édition donnée par C. H. Livingston, adoptant le texte du ms. M, picard, 4^e q. du 13^e s., portant le titre de *La provance de fame : De Damedeu soit ilh maudis Ki ja mais me dira tez dis, Car ne moi vienent pas a*

⁶ T représente une des dix versions de la légende de la sainte, conservée dans six manuscrits et deux fragments, éditée d'après le ms. A, BN fr. 23112 par P. Dembowski. Les sigles retenus par l'éditeur sont B = Oxford Canonici Misc. 74; D = BN fr. 19525, anglo-normand, fin 13^e s. recueil de vies de saints; L = Londres, Additional du Brit. Mus. 36614, 2^e m. du 13^e s.; C = Oxford, Corpus Christi 232, début 14^e s.; E = Paris, Arsenal 3516, achevé en Artois en 1265.

bel (101-103) / *Car il ne me vient pas a bel* (115) – *La dame n'a mais de mort cure, Ains soi reblanchoie et rescure* (127-128) / *Ains se retifete et escure* (142).

Il se repère dans des textes du ms. BN fr. 1822 wallon, ca. 1300:

- la version du *Lucidaire*, unique dans ce ms.: *Quant il orent mangiet, si soi tindrent a engennei, de toutes enfermetez soi sentirent parchoniers*. (III, 251) – *Ne bout mais engendre, de sa femme soi tolli, ne tint plait de del delit*. (IV, 251) – ... *car s'anlme estoit a Deu conjointe, quant Deu despit et si soi prist al dyable* (V, 252) – *onque n'i ot tempeste de pluive, ne deuent a nul forfait, planteit i ot de toz biens, ne ne soi sorent plaindre de riens*. (VI, 252) – *A la terre soi prist et sa force i mist* (VII, 252) – *Une fois fu Noé ivres del vin et si soi comencha a dormir a descobert* (VIII, 252);
- la traduction du *Secret des secrets*, où A. Henry relève « Quelques traits <d'aire wallonne> qui concernent respectivement la graphie et la phonétique, la morphologie, le lexique », et en note 1: « On pourrait ajouter d'autres traits, encore moins abondamment illustrés, dont le pronom personnel tonique régime devant le verbe conjugué: *soi* trovoient 14 (*lors soi trovoient de milhor sens*) – *soi* mostre 46 (*primes dirons de la diversiteiz de colour, car c'est la chose qui primes soi mostre*) (SecrSecrPr²H).

Le cas du manuscrit V Dobrée de Nantes mérite une attention particulière, permettant de nuancer cette étude, le wallonisme variant d'intensité selon l'origine du texte reproduit. On en jugera en comparant les trois textes suivants.

L'apport de SBernCantG: cette traduction en prose française des *Sermones in Cantica* de saint Bernard est attribuée à un auteur « wallon de naissance » comme il ressort des traits linguistiques de son oeuvre, dûment répertoriés par S. Gregory, jugeant sa traduction du texte de saint Bernard « fidèle et idiomatique » différant du tout au tout de celle des DialGregF (A. Henry pense cependant que le traducteur est le même que celui des *Dialogue*, comme il y revient dans trois études portant sur les trois premiers sermons, et ce que peut confirmer une comparaison systématique où se révèlent des parallélismes stylistiques marquants entre les deux textes). Dans son Introduction, (C) Syntaxe, S. Gregory se borne à signaler l'emploi de la forme forte du pronom personnel devant un verbe fini en en relevant quelques exemples. Cet emploi est systématique, comme le confirme un relevé portant sur les sermons 1 à 3. Parmi les exemples les plus remarquables, on notera celui-ci, présentant la forme forte dans ses trois possibilités d'emploi: *A la fin moi ramembret que cil qui moi fist salf moi dist...* (Sermon 3, 69-70).

En revanche, le texte du *Sermon sor Laudate*, transmis par ailleurs dans trois autres manuscrits, n'est pas d'origine wallonne: après une étude serrée de la langue du traité dans ce ms. (N), son éditeur, R. Taylor, écrit ainsi: «D'après ce qui précède, il est évident que le texte préservé dans N a été copié dans la région wallonne. Mais la quantité relativement restreinte des formes wallonnes par rapport aux formes picardes et picardo-wallonnes indiquent, à mon avis, un texte d'origine picarde, transcrit par un scribe wallon.» Et il l'oppose, sur ce point, au texte des sermons de saint Bernard, «texte originaire de la région wallonne, copié dans la même région», et le rapproche de deux autres textes du ms.: «Le *Sermon sur sainte Agnès* et la *Vie de Marie-Madeleine* ressemblent au *Sermon sor Laudate* à cet égard: c'est-à-dire ils ont tous les trois un caractère superficiellement wallon sur une base qui est plutôt picarde» (SermLaudT, 67). Ce que peut confirmer le relevé, où ne subsistent que quelques cas de formes fortes antéposées: formes fortes devant le verbe fini: 3 exemples / formes faibles devant le verbe fini: 16 exemples – formes faibles devant l'impersonnel: 5 exemples (*le covient* 4; *li semble* 1).

Ainsi, dans *La vie de sainte Agnès*, «Le fait qu'il y a plus de picardismes et moins de wallonismes dans le sermon sur sainte Agnès [que dans le *Cantique des cantiques*] pourrait peut-être indiquer qu'entre la provenance de l'auteur et celle du copiste il y avait plus de différence dans le cas de notre texte et celui des sermons de saint Bernard. Le sermon sur sainte Agnès serait donc un texte non-wallon, peut-être picard, mais transcrit dans la région wallonne, tandis que les sermons de saint Bernard seraient plutôt un texte wallon, copié dans la même région wallonne» (SAgnèsDobT, 245).

Le relevé donne les résultats suivants: formes fortes devant le verbe fini: 6 exemples / formes faibles devant le verbe fini 3 exemples – devant l'impersonnel: 1 exemple. Il n'est pas indifférent que plusieurs des exemples de formes fortes se trouvent dans la traduction de passages en latin ou leurs commentaires directs, comme ceux-ci: *Juvenecule dilexerunt te* [Cant 1, 2]: *les jovenceles toi amerent* [Can 1, 2] (25) – *Ostendit mihi thesauros incomparabiles quos se donaturum repromisit: giers il les moi at pluisors foiz promis et repromis* (43).

Quant au Sermon sur La Magdeleine dans ce même manuscrit, dont son éditrice situe l'origine en Picardie orientale, il ne présente aucune forme forte du pronom régime devant le verbe (SermMadAP, 2, 19), pas plus que ses autres versions (SermMadAC): *ele ne se manja fors le pain dont ele vivoit* (213).

Reste à savoir si ce trait est partagé par la langue des chartes, tant il est vrai aussi que l'étude de notre ancienne langue restera en trompe-l'oeil aussi longtemps qu'elle sera limitée aux textes littéraires au sens large, souvent dif-

ficiles à dater et esthétiquement élaborés au regard des textes juridiques bien datés et localisés, reflétant pour une bonne part une langue effectivement parlée. Le témoignage des chartes liégeoises, documents conservés aux Archives de l'État à Liège entre 1236 et 1291, indique que cette construction y est assez rare, n'étant représentée que dans 4 documents sur 148, comme m'en a obligamment informé Nicolas Mazziotta, expert en la matière :

(et) *moi* pria mes sires (et) mes freres... ke ie totes ces choses ki desoure su(n)t dites greasse, loasse (et) consentisse (Val-Saint-Lambert, 1267-08-28, l. 28)

(et) out en co(n)vent mes freres deva(n)t dis a freres de la maison deseure nomeie qu'ilh *moi* prieroit en bone foit q(u)ant ie seroie revenus, ke ie a ce me (con)sentisse (et) otriasse ke cis ki seroit hom de cest fiez de par la maison ne poist estre constrains d'aleir en ost ne en chevachie (ibid., l. 17)

apres je lais a Johan me frere .xxiiij./ bonirs de t(er)re ki gisent a Kestle, ke maistres Nicholes de le Fosse *moi* lassat por cent mars ke ie ai pais a ses foimens en restorrier de ce k'il aportat (et) ke ie ai recheut de ses enfans (Couvent des Dominicains, 1283-02-13a, l. 32)

en ap(re)s s'ilh avenoit cose ke a recoirt a faire des quatorse par desore no(m)meis en defalloient, ne dois, ne trois, ne desc'i a quatre, non nos devo(n)s tenir al remanant s'il *soi* poie(n)t acorder, et s'ilh ne *soi* pooe(n)t acordeir, nos nos devo(n)s tenir a la plus grande partie (Cathédrale Saint-Lambert, 1271-07-07a, ll. 11 et 12)

Il existe cependant une autre attestation tardive limitée de cet emploi singulier, dans le *Prologue des Gestez et Croniques de la Maison de Savoie* de Jean Servion (1462-1464), relatant l'épisode de l'Aigle d'or de Theseus de Cologne, que m'a aimablement communiqué Mari Bacquin, éditrice de la geste dudit *Theseus* (*Theseus de Cologne*). Soit ces trois exemples :

Beau sire Dieux, qui tout as fait et formé a ta volanté, je *toy* loe de ce filz qu'il t'a pleu a moy donner, sy *toy* prie et requiers qu'il *toy* plaise qu'il soit bon, car bonté se passe bien sans beaulté, mais beaulté ne vaut guieres sans bonté (p. 7)

Ha, beau sire Dieux tout puissant, qui toutes choses feis bonnes a ta volanté, qui creas le ciel et la terre, qui formas les .IIII. ellemens, qui donnas estre a toute creature, qui meis ordre aulx celestiaulx et mondayez choses, qui ses la pansee des cuers et tu es celluy a qui riens ne se peut celler, je *toy* prie que tu *moy* donnes grace de *toy* pouoir et savoir remercier, et qu'il *toy* plaise que, ainsy qu'il t'a pleu de faire mon filz beau, que tu le faces bon et vertueux, car beaulté sans bonté n'est chose valliable (p. 9)

Mon tres doux Dieux, je *toy* recomande l'aume de cet enffant (p. 10)

L'on y retrouve *qu'il toy plaise*, qui semble bien ancré dans l'emploi impersonnel; mais dans ces trois exemples aussi, il s'agit d'une adresse déférente à Dieu: l'emploi de la forme tonique du pronom peut contribuer à cette marque de déférence, et n'est pas sans rappeler celui du Pierre des DialGregF dans ses adresses à Grégoire.

4. Conclusions

Des conclusions assez nettes peuvent être dégagées de cette modeste mise au point.

L'emploi des formes toniques du pronom personnel régime devant le verbe conjugué est un des traits marquants, à peine évoqué trop souvent par les éditeurs et les grammairiens, de la scripta wallonne – et plus particulièrement liégeoise – dans un ensemble de manuscrits bien circonscrits, transcrivant et diffusant des œuvres littéraires, hagiographiques en particulier, du début à la fin du 13^e siècle, et même au-delà. Cela semble supposer, dans «l'aire wallonne», des scriptoria productifs, des lieux d'écriture employant volontiers une scripta régionale marquée de traits «dialectaux», non sans la concurrence et l'alternance de traits plus largement répandus dans la koiné d'une langue écrite régionale plus diffuse, tant il est vrai que les variantes graphiques et morphologiques sont consubstantielles à l'écriture médiévale et que la notion de dialecte «pur» est un mythe constamment démenti par la réalité des scriptae.

L'étude de cet emploi met précisément en relief son originalité wallonne, peut-être stimulée dans certaines traductions, par l'influence du latin, comme les *Dialogue Gregoire lo pape* ou la traduction en prose française des *Sermones in Cantica* de saint Bernard, qui se signalent comme les plus marqués par ce wallonisme embrassant systématiquement les formes non finies du verbe, au regard d'autres textes composés en dehors de l'aire wallonne, picards entre autres, où elle n'est que parcimonieusement attestée. Une enquête dans les chartes liégeoises du 13^e siècle ne donne pourtant que de maigres résultats, qui pourraient faire penser qu'elle est surtout réservée aux textes littéraires.

Apparaît aussi en filigrane la possibilité d'un emploi stylistique de cette pratique, dans certains exemples récurrents du type *je toi prie, je toi loue*, que des attestations tardives pourraient corroborer pour marquer la déférence et la prière.

5. Références bibliographiques

5.1. Études

- Buridant, Claude, 2015. «Les premières traductions hagiographiques en français: premiers jalons d'une étude prospective», in: Carlier, Anne / Goyens, Michèle / Lamiroy, Béatrice (ed.), *Le français en diachronie. Nouveaux objets et méthodes*, Bern et al., Peter Lang (Sciences pour la communication, 117), 9-34.
- Buridant, Claude, à paraître. «La traduction des *Dialoge Gregoire lo pape* (XII^e siècle): essai d'étude systématique», in: Carlier, Anne / Guillot, Céline (ed.), *Latin tardif, Français ancien: continuités et ruptures*, Berlin, De Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie).
- Buridant, Claude, site internet: <buridantesque.fr>.
- Buridant, Claude, 2000. *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*, Paris, SEDES.
- Glessgen, Martin / Gouvert, Xavier, 2007. «La base textuelle du *Nouveau Corpus d'Amsterdam*: ancrage diasystématique et évaluation philologique», in: Kunstmann, P. / Stein, A. (ed.), *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam. Actes de l'atelier de Lauterbad 23-26 février 2006*, Stuttgart, Franz Steiner (Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beihefte, Neue Folge, 34), 51-84.
- Glessgen, Martin / Vachon, Claire, 2013. «L'étude philologique et scriptologique du *Nouveau Corpus d'Amsterdam*», in: Casanova Herrero, Emili / Calvo Rigual, Cesáreo (ed.), *Actes du XXVI^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (6-11 sept. 2010, València)*, De Gruyter, Berlin, 4124-4137.
- Mazziotta, Nicolas, 2009. *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 354).
- Moignet, Gérard, 1973. *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- Queffélec, Ambroise, 2000. «La négation du membre de proposition en ancien français», *L'information grammaticale* 86, 21-24.
- Wiese, Leo, 1900. *Die Sprache der Dialoge des papstes Gregor, mit einem Anhang: Sermo de Sapientia und Moraliū in Job fragmenta*, Halle, Niemeyer.
- Wilmotte, Maurice, 1900. «Le dialecte du ms. BN. fr. 24764», *Festgabe H. Suchier, Forschungen zur romanischen Philologie*, Halle, Niemeyer, 45-74 [Sous presse lors de la parution de l'étude de L. Wiese]

5.2. Textes de référence (sigles du DEAF)

- AlexisAloS = C. E. Stebbins, «The Oxford version of the Vie de saint Alexis», *R* 92 (1971), 1-36: ms. Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 wallon déb. 13^e s. (O).
- DialGregF = W. Foerster, *Li Dialoge Gregoire lo Pape. Altfranzösische Uebersetzung des XII. Jahrhunderts der Dialogen des Papstes Gregor, mit dem lateinischen Original, einem Anhang: Sermo de Sapientia und Moraliū in Iob Fragmenta, einer grammatischen Einleitung, erklärenden Anmerkungen und einem Glossar*, première partie: Textes, Halle/Paris, Lippert/Champion, 1876 [réimpr. Amsterdam, Rodopi,

- 1965]. Consultable sur le site <Gallica>, Livres I et II dans la Base de Français Médiéval. Contient aussi JobGregF (p. 299-370). [La 2^e partie de la publication est constituée par L. Wiese, *Die Sprache der Dialoge des Papstes Gregor*, Halle 1900]. Trad. en prose; wall. (liég.) fin 12^e s. (2^e m. 12^e s. ou déb. 13^e s.); ms. BN fr. 24764 [Liège? 1^{er} t. 13^e s.].
- ElucidaireIHK = M. Kleinhaus, «*Lucidare vault autant a dire comme donnant lumiere*». *Untersuchung und Edition der Prosa-Version 2, 4 und 5 des Elucidarium*, Tübingen, Niemeyer, 1993 (Beihefte zur ZrPh, 248). Ms. unique BN fr. 1822 [wallon ca. 1300] Édition synoptique des trois versions.
- GautLeuL² = C.H. Livingston, *Le jongleur Gautier le Leu. Étude sur les fabliaux*, Cambridge, Mass. Harvard University Press, 1951. Pièce X, *La veuve*, ms. Torino, Bibl. Naz. L. V. 32, [wallon ca. 1300] (T) copie.
- HenryChrest 1965³ = A. Henry, *Chrestomatie de la littérature en ancien français*, Berne, Francke. I. *Textes*; II. *Notes, Glossaire, Table des noms propres*.
- HermValS = I. Spiele, *Li romanz de Dieu et de sa mere d'Herman de Valenciennes*, Leyde, Presses Univ., 1975. Ms. BN fr. 1822, wall. ca. 1300 (N3).
- HuonRegrL = A. Langfors, *Li Regrés Nostre Dame par Huon le Roi de Cambrai*, Helsingfors, Imprimerie Centrale, 1907. Ms. Torino Bibl. Naz. L. V. 32 wallon ca. 1300 (A2).
- JacBaisT = P. A. Thomas, *L'œuvre de Jacques de Baisieux*, The Hague/Paris, Mouton, 1973. Ms. unique Torino Bibl. Naz. L. V. 32, Reconstruction du texte d'après la copie BN Moreau 1727.
- JuiseF = H. von Feilitzen, première édition de *Li ver del juïse, en fornfransk predikan*, Uppsala, Almqvist & Wiksel, Akad. Bogtryck, 1883. Dans la Base de Français Médiéval. Ms. de base Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 [wall. déb. 13^e s.] (A), en var. Oxford Bodl. Douce 381 (21956) [agn., cette partie 13^e s.] (B) [Comparaison avec DialGregF par L. Wiese, qui n'a rien de positif, cf. CR Wilmotte].
- JuiseR = E. Rankka, *Li ver del juïse. Sermon en vers du XII^e siècle*, Uppsala (Almqvist & Wiksell) 1982. Liég. 2^e q. 12^e s.; ms. de base de la partie I (v. 1-416). Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 [wall. déb. 13^e s.] (A) = idem que Feilitzen dans JuiseF.
- LettHippoT = C. de Tovar, *La lettre d'Hippocrate à César*, thèse 3^e cycle, Strasbourg, s. d. ms. Darmstadt 2769 wallon 15^e s.
- MédLiégH = J. Haust, *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et médecin namurois du XV^e siècle*, Palais des Acad., Liège, Vaillant-Carmane, 1941. Ms. Darmstadt 815, liég. 2^e m. 13^e s.
- MédNamH = cf. J. Haust, *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et médecin namurois du XV^e siècle*, 189-215. Ms. Darmstadt 2769, wallon 15^e s.
- MorPhilPrH = J. Holmberg, *Das Moralium dogma philosophorum de Guillaume de Conches, Lateinisch, altfranzösisch und mittelniederfränkisch*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1929. Ms. BN fr. 1822, wallon, ca. 1300.
- PoèmeMorB = A. Bayot, *Le Poème moral, traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200*, Bruxelles/Liège, Palais des Académies/Vaillant-Carmane, 1929 (Acad. Roy. de Langue et de Litt. fr. de Belg., Textes anc. 1); ms. de base A (Oxford Bodl. Canonici Misc. 74, wallon, début 13^e siècle) et variantes autres mss.:

B, Paris, BN fr. 2162, 13^e siècle; D, Paris BN fr. 24429, 14^e siècle; F, Paris Arsenal 5204, 14^e siècle; L, Louvain, Bibliothèque G 53, explicite daté de 1311, renfermant la copie la plus étendue du *Poème moral* (p. XXI).

QuatreFilles1AL = A. Langfors, «Notice des mss. 535 de la Bibl. Munic. de Metz et 10047 des nouvelles acquis. de la Bibl. Nat. suivie de cinq poèmes fr. sur la parabole des quatre filles de Dieu», *Not. Extr.* 42 (1933), 139-288, texte 221a-248a. Ms. Torino Bibl. Naz. L. V. 32 wallon ca. 1300.

SAgnèsDobT = R. Taylor, *Sermon anonyme sur sainte Agnès*, *TraLiLi* 7/1 (1969), 241-253.

SAndréB = A. T. Baker, «The passion of saint Andrew», *MLR* 11 (1916), 420-449. Ms. de base Oxford Bodl. Canonici, Misc. 74, wallon début 13^e s.

SBernCantG = S. Gregory, *La traduction en prose française des 'Sermones in Cantica' de saint Bernard*, Amsterdam, Rodopi, 1994. Dans la Base de Français Médiéval. 4^e q. du 12^e s. Ms. Musée Dobrée 5 [pic.-wallon, ca. 1200]

SecrSecrPr²H = A. Henry, «Un texte œnologique de Jofroi de Waterford et Servais Copale», *Romania* 107 (1986), 1-37. Ms. BN fr. 1822 wallon ca. 1300.

SermCarP = E. Pasquet, «Sermons de carême en dialecte wallon», Acad. roy. de Belgique, Mém. couronnés, Coll in-8^o, t. 41 (Bruxelles, Hayez, 1888), n^o 8, 49 pp.; ms. Gent Univ. 2178 (Serrure 1). Liège 13^e-15^e s., cette partie, fol. 146-153, 1^{re} m. 13^e s.

SermLaudT = R. Taylor, «Li sermons sor Laudate, texte anonyme de la fin du XII^e siècle», *TraLiLi* 20 (1982), 61-100. Ms. Nantes, Musée Dobrée 5, fin 12^e siècle, picard-wallon.

SEuphrH = R. T. Hill, «La vie de sainte Euphrosine», *RoR* 10 (1919), 159-169, 191-232; 12 (1921), 44-49. Ms. de base Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 wallon déb. 13^e s.

SJulianeF = H. von Feilitzen, *Vie de sainte Juliane*, Appendice I de JuiseF, 1883.

SMarieEgTD = P. F. Dembowski, *La vie de sainte Marie l'Égyptienne*, Genève, Droz, 1977 (Publications romanes et françaises, 144). Ms. de base BN fr. 23112, pic. 2^e m. 13^e s. (T), var.: Oxford Bodl. Canonici Misc. 74 wallon, début 13^e s. (B) – Oxford Corpus Christi Coll. 232 agn. 2^e m. 13^e s. (C) – Ars. 3516 art. 1267 (E).

SortApostB = L. Brandin: «Traduction française en vers des *Sortes Apostolorum*», *R* 43 (1914), 481-494. Ms. Vienne, n^o 19201, fol. 125 r^o – 131 r^o, 2^e m. du 13^e s. wallon.

Theseus de Cologne = M. Bacquin, *Theseus de Cologne. Édition partielle d'une chanson de geste du XIV^e siècle*, Lund, Études romanes de Lund, 81.

